

Depuis plus de 40 ans la question de la liquidation des dettes contractées depuis l'administration commune séparait les gouvernements néerlandais et luxembourgeois. Aux revendications hollandaises le Luxembourg opposa ses justes réclamations concernant la vente des 4257 ha de domaines luxembourgeois effectuée dans les années 20, acte d'une régularité fort douteuse, comme le fait remarquer E. Servais dans un memorandum qui est un modèle du genre. (96) On n'arriva donc non seulement à aucun arrangement, mais les relations entre les deux pays atteignirent en 1851/52 un point qui fit craindre les plus fâcheuses conséquences.

Tout le monde fut donc heureux d'apprendre en 1879 que le roi grand-duc venait d'être saisi d'un accord intergouvernemental qui, signé le 7. 1. 1880, mit fin aux interminables discussions. La prétention du gouvernement luxembourgeois en indemnisation fut compensée par les 7 millions de florins que le gouvernement réclamait pour solde des dépenses faites dans l'intérêt du Grand-Duché du temps de l'administration commune.

En cette même année 1880 il fut aussi convenu que les représentants diplomatiques des Pays-Bas prendraient à charge les intérêts des ressortissants du Grand-Duché à l'étranger. Le gouvernement néerlandais s'était réservé le droit de pouvoir, à tout moment, décharger ses agents diplomatiques et consulaires de ladite mission ; mais la Chambre luxembourgeoise ne vota la Convention du 7 janvier par 19 voix contre 11 que sous condition « que la loyauté et le soin de sa propre dignité empêcheront toujours le Gouvernement du Roi de retirer sans motif grave ni indéfiniment, la concession accordée. » (97)

De l'union de Guillaume III avec la reine Emma naquit le 31. 8. 1880 la princesse WILHELMINE future reine des Pays-Bas.

De par la mort de son frère, le stadhouder, le roi fut forcé de s'occuper davantage des affaires du Grand-Duché. Il en résulta un renouveau de travail au « Cabinet du Roi » organe néerlandais ainsi qu'au « Secrétariat pour les Affaires du Grand-Duché de Luxembourg » où G. d'OLMART fut remplacé en 1882 par le comte Hippolyte DE VILLERS (1843 - 1920) \*

Au cours des années à venir Guillaume III en arriva donc à renouer avec le Grand-Duché un contact personnel qui avait été interrompu en 1872, date de sa dernière visite rendue à notre pays.

Quand le roi Guillaume, accompagné de la reine EMMA et de la petite princesse Wilhelmine arriva en mai 1883 à Troisvierges, il eut ces mots qui ne furent pas sans impressionner les bons Ardennais :

---

\*) Nous crûmes pouvoir trouver des données intéressantes sur Guillaume III dans les papiers supposés laissés par H. de Villers. Mais, comme nous l'assura sa nièce, Madame la baronne de Schorlemer, son oncle n'en avait laissé aucune trace parce qu'il prétendait « qu'ayant été secrétaire du roi, il était tenu au secret. »